2013 Association des Paralysés de France

LES ÉTATS RÉGIONAUX DE L'INCLUSION • Alsace

La nouvelle stratégie européenne pour les personnes handicapées 2010-2020 (1) vise à améliorer leur inclusion sociale, leur bien-être et le plein exercice de leurs droits. A cette fin, la stratégie prévoit une action complémentaire aux niveaux européen et national.

Avec son **projet associatif « Bouger les lignes pour une société inclusive» (2)** et son **plaidoyer pour « une société ouverte à tous ! » (3)** l'Association des Paralysés de France et ses partenaires s'engagent dans une orientation de transformation sociale.

Pour ce faire, **l'Association des Paralysés de France organise dans chaque région de France** les **Etats Régionaux de l'Inclusion et vous invite à partager cette nouvelle ambition européenne**.

Avec le concours des politiques publiques et à partir d'un diagnostic partagé, l'objet de ce premier volet des Etats Régionaux de l'Inclusion est de **promouvoir et de développer les actions partenariales à caractère inclusif pour faire avancer concrètement la participation sociale des personnes handicapées**.

L'APF réunira donc ses partenaires d'aujourd'hui et de demain pour pérenniser et déployer des collaborations à caractère inclusif.

(1) http://ec.europa.eu/europe2020
(2) http://www.apf.asso.fr
(3) http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr

Plan d'accès

APF Association des Paralysés de France
Bouge les lignes !

Direction Régionale Alsace
1 route du Cor de chasse
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tél : 03 89 46 49 36
Courriel : dd.68@apf.asso.fr

www.apf.asso.fr

Conception : www.stephanie-freiburger.com - Imprimé par l'ESAT APF de Rixheim

Invitation

2013 Association des Paralysés de France

LES ÉTATS RÉGIONAUX DE L'INCLUSION • Alsace

Nouveaux regards pour de nouveaux réflexes professionnels et partenariaux

Le 7 mars 2013
au Parc des expositions de Colmar

Programme

Le 7 mars 2013 au Parc des expositions de Colmar (plan d'accès au dos)

8h30

Accueil des participants

9h15 - 9h45

Introduction et présentation de la journée

- Gilbert Meyer, Maire de Colmar
- Jean-Manuel Hergas, Administrateur APF
- Michel Haemmerlé, Représentant régional APF

9h45 - 10h30

Définition du concept d'inclusion :
« Vous avez dit inclusion ? »

Dialogue entre Serge Ebersold et Marcel Nuss sur le concept d'inclusion et son ambition européenne.

10h30 - 11h15

Diagnostic de l'inclusion réalisé et présenté par le CREAI Alsace

Etude et analyse de l'ambition inclusive affichée dans les différents schémas publics régionaux.

11h15 - 12h45

« Accessibilité universelle, citoyenneté et politiques inclusives »

- Monsieur le Président du Conseil Régional Alsace
- Monsieur le Président du Conseil Général du Bas-Rhin
- Monsieur le Président du Conseil Général du Haut-Rhin
- Madame le Recteur d'Académie et Chancelière des Universités
- Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de la Santé
- Monsieur le Directeur Régional de la Direccte

12h45 - 14h00

Déjeuner

14h00 - 14h45

Illustrations en témoignages vidéo

15h00 - 17h00

Une après-midi de rencontres entre personnes en situation de handicap, partenaires et professionnels en 5 ateliers pour présenter et promouvoir des collaborations à caractère inclusif

1 Inclusion et emploi : quels dispositifs de professionnalisation pour quelle employabilité ?

Impulser de nouvelles pratiques et élaborer de nouveaux dispositifs de professionnalisation au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

2 Inclusion et scolarité : quelles élaborations conjointes permettent un parcours inclusif et une socialisation de l'élève en situation de handicap ?

Démontrer que l'inclusion de l'enfant en milieu scolaire ordinaire est possible si son parcours de socialisation et de scolarité s'est construit avec lui, sa famille, le corps enseignant et les professionnels médicosociaux.

3 Inclusion et accès aux soins : quelles synergies pour développer des dispositifs accessibles aux personnes en situation de handicap ?

Impulser de nouvelles pratiques professionnelles et de nouveaux dispositifs d'accès aux soins au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

4 Inclusion et habitat : quels dispositifs résidentiels diversifiés au service des projets de vie des personnes en situation de handicap ?

Entre respect de la liberté des personnes et devoir de protection, démontrer la possibilité de construire des parcours résidentiels à caractère inclusif.

5 Inclusion et vie sociale : quelle accessibilité au service de la citoyenneté des personnes en situation de handicap ?

Impulser de nouveaux réflexes partenariaux au service de la conception universelle.

17h00

Conclusion et perspectives des Etats Régionaux de l'Inclusion

- Erwann Delépine, Directeur Régional Alsace, APF